

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation	02/09/2025	L'an deux mil vingt-cinq, le mardi neuf septembre, à 19h00
Conseillers en exercice	11	Le Conseil Municipal, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, François GRANDEMANGE,
Présents	7	
Absents	4	
Pouvoirs	1	

Présents : François GRANDEMANGE, Christian SAGET, Mélanie OSSANT, Nicole ROYER, Jean-Claude VAUGUET, Sylviane GRANDEMANGE, Sylvain DOLIVET,

Excusé : Ludovic ROUABLÉ (pouvoir à Nicole Royer), Séverine GRANDEMANGE

Absents : Valérie DION, Kévin ROSIER.

Mélanie OSSANT a été désignée secrétaire de séance.

Nombre de votes exprimés : Pour : 8 - Contre : 0 - Abstention : 0

DCM 18-2025 DECISION MODIFICATIVE N°1

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2121-29 et D. 23-42-2 relatifs aux dépenses et recettes autorisées par le budget et les décisions modificatives,

Vu l'instruction comptable et budgétaire M57,

Vu la délibération du 14 avril 2025 adoptant le budget primitif pour l'exercice 2025,

Considérant qu'il convient de procéder à des ajustements de crédits sur le budget, il est proposé la décision modificative suivante :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
023 - 042	Virement à la section d'investissement	19 500.00 €	
7022-70	Vente de bois		19 500.00 €
		TOTAL :	19 500.00 €
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
2131 – opération 74	Bâtiments publics	6 000.00 €	
2158 – opération 72	Autres matériel	1 500.00 €	
2324 – opération 141	Subventions d'équipements versées	8 500.00 €	
021 – 040	Virement de la section de fonctionnement		19 500.00 €
1335 – opération 100	Amendes radars automatiques		10 349.32 €
13361 – opération 74	Dotation d'équipement des territoires ruraux		11 263.00 €
1641 – 000	Emprunts		- 25 112.32 €
		TOTAL :	16 000.00 €
		TOTAL :	35 500.00 €
AGEDI Dépôt Sous-Préfecture de CHINON			

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- **APPROUVE** la décision modificative n°1 ci-dessus proposée.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

François GRANDEMANGE



Certifié exécutoire le
Vu sa transmission en s/Préfecture
le
Affiché le

AGEDI
Dépôt Sous-Préfecture de CHINON
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 11/09/2025
037-213700826-20250909-DCM_18_2025-DE